



LE PATIENT ATTEINT D'INSUFFISANCE CARDIAQUE ET L'ADMINISTRATION DE L'OXYGENOTHERAPIE

2019

Un module de formation de 14 heures
Compatible avec la pratique de l'infirmier libéral
Conforme aux exigences du DPC et du FIF PL

Une formation ludique impactante

BRAINCOM
38 avenue de garlande
92220 Bagneux
01 41 41 52 30

braincom@orange.fr



LE PATIENT ATTEINT D'INSUFFISANCE CARDIAQUE ET L'ADMINISTRATION DE L'OXYGENOTHERAPIE

PROGRAMME

Objectif

Faire monter en compétence les paramédicaux dans le cadre de la prise en charge du patient l'insuffisance cardiaque à domicile.

DUREE

14 heures En présentiel

PROFIL DU STAGIAIRE

Infirmier DE.

PREREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme d'état d'infirmier et exercer une activité libérale.

Répondre au questionnaire en ligne d'évaluation des connaissances. (Le lien vous sera communiqué à l'inscription)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Identifier les signes cliniques de l'insuffisance cardiaque**
- **Etre capable d'évaluer, et transmettre au cardiologue des signes cliniques dans la surveillance de l'insuffisance cardiaque**
- **Administrer, surveiller l'oxygénothérapie conformément à la prescription**
- **Comprendre le fonctionnement du matériel**
- **Adopter les bonnes pratiques**
- **Optimiser le traitement et prévenir les pannes par une bonne utilisation du matériel d'oxygénothérapie**



CONTENU ET PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Apport théorique et mise en situation

PREMIER JOUR l'insuffisance cardiaque Apport théorique 7 heures

- **Physiopathologie de l'insuffisance cardiaque**
- **L'insuffisance chronique / aigue**
- **La surveillance clinique au quotidien**
- **Les traitements et la surveillance infirmier**
- **L'accompagnement du patient, la demarche éducative et le conseil hygiène de vie**

DEUXIEME JOUR l'insuffisance cardiaque et l'oxygénothérapie 7 heures

- **Distinguer les différentes sources d'oxygénothérapie**
- **Installer et utiliser le matériel**
- **Administrer, surveiller et assurer la maintenance du matériel d'oxygénothérapie**
- **Mener une éducation thérapeutique visant à l'autonomie du patient et de son matériel de thérapie**
- **Accompagner sur un plan psychologique le patient sous oxygénothérapie pour une longue durée**
- **Orienter le patient vers un confort thérapeutique par de bonnes pratiques**

FORMATEURS (MINI CV)

TOUS NOS FORMATEURS SONT FORMES AU METHODES PEDAGOGIQUES ET DE COMMUNICATION AINSI QU'AUX METHODES D'ANIMATION DE FORMATION FUNNY LEARNING®.



Jean-Michel Pourtier Infirmier DE depuis plus de 20 ans, a travaillé dans

Différentes structures hospitalières et extrahospitalières. Il est en charge des programmes et de la pédagogie pour BrainCom depuis plus de 2 ans.



Jean Mendy 10 ans d'expérience dans le domaine des traitements respiratoires par ventilation mécanique artificielle, expert en traitement de l'apnée du sommeil par appareil PPC, manager et formateur spécialiste des agents non cadres



BrainCom® Centre de formation : Espace Garlande 38 avenue de Garlande 922220 Bagneux

www.braincom.fr mail : braincom@orange.fr tel : 01 41 41 52 30

SAS Siret 839961216 00018

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- **Exposition de cas clinique**
- **Diaporama de formation, Questionnaires d'évaluations,**
- **Jeux de mémorisation Démonstration du matériel d'oxygénothérapie.**

DISPOSITIF DE SUIVIE ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Toute au long de la formation des quizz viennent renforcer votre participation.**
- **A l'issue de la session un questionnaire d'évaluation à chaud vous sera proposé. 15 jours après la formation un questionnaire en ligne vous permettra de faire le point sur vos acquis. (Le lien vous sera communiqué par mail)**

LES DATES

TOUTES LES SESSIONS ONT LIEUX ENTRE 09H ET 17H (INTEGRANT UNE HEURE DE REPAS LIBRE)

EN 2019 : 06 07/02 18 19/04 26 27/06 26 27/09 04 05//11

LIEUX :

Centre de formation BrainCom : Espace Garlande 38 avenue de Garlande 92220 Bagneux

Dans votre établissement ou votre cabinet : nous contacter braincom@orange.fr



LE TARIF

- **Tarif individuel 580€ HT**

La formation professionnelle reste un investissement personnel.

En fonction de votre statut et de la formation envisagée, vous pouvez faire appel aux financement partiel ou total auprès de :

- Votre conseil régional,
- Pole emploi,
- Votre compte personnel de formation (cpf),
- Votre employeur,
- L'OPCAIF (organisme paritaire agréée au titre du congé individuel de formation) dont vous dépendez
- Pour les professionnels libéraux le FIFPL,
- Et pour les soignant L'Agence nationale du DPC

Il existe plus d'une dizaine de financement possibles, parfois cumulable.

Pourtant, clarifier vos droits n'est pas toujours simple BrainCom® vous accompagne dans cette démarche.

Par exemple pour cette formation en fonction de votre situation il est possible de bénéficier d'un financement intégral au DPC.

En financement personnel pour les professionnels libéraux :

Les heures passées à se former ouvrent droit à un crédit d'impôt si le professionnel de santé a pris en charge, lui-même, le coût de sa formation.

Comment en bénéficier :

- Présenter l'attestation de présence et la facture acquittée
- Compléter et signer la déclaration spéciale modèle 2079-FCE-SD
- Compléter sur la 2035 la rubrique « Crédit d'impôt du chef d'entreprise »
- Reporter le montant du crédit d'impôt sur votre déclaration personnelle 2042 paragraphe 8 – ligne WD

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures* passées en formation multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur.

* dans la limite de 40 heures par an



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

BrainCom est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la santé et de l'industrie de la santé. Son siège social est fixé au 35 avenue de Garlande 92220 Bagneux. BrainCom conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de BrainCom.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de BrainCom et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par BrainCom pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

À la suite de la commande d'une formation le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels

À la demande du Client institutionnel, BrainCom organisme de formation lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi.

Elle définit, entre les contractants, les caractéristiques de la formation, les modalités d'exécution et de règlement. - Pour la personne morale, elle lui permet de justifier ses dépenses de formation au titre de son obligation de contribuer à la formation professionnelle de ses salariés.

Le client engage BrainCom organisme de formation en lui en retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Pour les formations, une facture de la totalité de la prestation est adressée dès la prise de la commande.

Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document signé sur les 2 pages et un chèque d'acompte de 100% sont reçus par nos services.

BrainCom convient avec le Client des lieux, dates et horaires des séances de formation.

À l'issue de la formation, BrainCom remet une attestation de formation au Stagiaire.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, BrainCom lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

À la demande d'un client particulier exerçant au titre de la fonction libérale ou se formants hors de son cadre professionnel à titre personnel, BrainCom® établie avec le dit client un contrat de formation professionnelle à titre individuel

À compter de la signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai est porté à quatorze jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement. Article L. 6353-5 du Code du Travail.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant expiration de ce délai. Article L. 6353-6 du Code du Travail.

À l'expiration du délai de rétractation, il ne peut être demandé au stagiaire le paiement de plus de 30 % du prix convenu.

Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Article L. 6353-6 du Code du Travail.



Le stagiaire peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat. Article L. 6353-7 du Code du Travail.

Prix, facturation et règlement

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Toute formation commencée est due en totalité.

Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur.

L'acceptation de la société BrainCom étant conditionnée par le règlement intégral de la facture avant le début de la prestation, la société BrainCom se réserve expressément le droit de ne pas délivrer la prestation au client tant que la totalité de la prestation n'aura pas été réglée dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de la société BrainCom à réception de facture avant le début de la prestation.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, BrainCom se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Règlement par un OPCA

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé dont il dépend, il appartient au Client de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande ;
- Indiquer explicitement sur la convention et de joindre à BrainCom une copie de l'accord de prise en charge ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client.

Si BrainCom n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Le cas échéant, le remboursement des avoirs par BrainCom est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Refus de commande

Dans le cas où un Client s'inscrirait à une formation BrainCom, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, BrainCom® pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure :

- Si une annulation intervient avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 12 mois à compter de la date de la commande, la totalité du règlement du client sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 12 mois le règlement restera acquis à BrainCom à titre d'indemnité forfaitaire.
- Si une annulation intervient pendant la formation, le règlement reste acquis à BrainCom à titre d'indemnité forfaitaire. En cas de subrogation, le Client s'engage à payer les montants non pris en charge par l'OPCA.

Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par BrainCom

. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de Braincom distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à BrainCom.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, BrainCom se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation



- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de BrainCom accueillent les Stagiaires de 09h00 à 18h00.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Seules les conventions de formation dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à BrainCom ont valeur contractuelle.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. BrainCom peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, BrainCom se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, BrainCom est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

BrainCom ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à BrainCom, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de BrainCom.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par BrainCom pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de BrainCom. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

BrainCom, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par BrainCom au Client.

BrainCom s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par BrainCom comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise BrainCom à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de BrainCom.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. En particulier, BrainCom conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, BrainCom s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.



BrainCom® Centre de formation : Espace Garlande 38 avenue de Garlande 92220 Bagneux

www.braincom.fr mail : braincom@orange.fr tel : 01 41 41 52 30

SAS Siret 839961216 00018

Renonciation

Le fait, pour BrainCom de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Obligation de non sollicitation de personnel

Le Client s'engage à ne pas débaucher ou embaucher le personnel de BrainCom ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles. En cas de non-respect de la présente obligation, le Client devra verser à BrainCom à titre de clause pénale une indemnité égale à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre BrainCom et ses Clients.

Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAGNEUX, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de BrainCom qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Election de domicile

L'élection de domicile est faite par BrainCom à son siège social au 35 avenue de Garlande 92220 Bagneux



REGLEMENT INTERIEUR

Le Stage est ouvert à toute personne débutante ou professionnelle.

Art. 1 - Conditions exigées pour effectuer le stage

Etre âgé de 17 ans révolus.

1.1 Descriptif de la Formation :

Cette formation s'adresse à toute personne débutante ou expérimentée. Elle apportera un atout aux personnes en reconversion ou aux professionnels.

Art 2 - Déroulement de la formation

Chaque formation se déroulera, en principe de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Chaque stage est organisé avec un effectif déterminé par BrainCom® afin de permettre de bonne condition d'apprentissage

Chaque stage est encadré par un professionnel.

En fonction du lieu de réalisation de la formation le règlement intérieur du lieux s'applique de fait aux stagiaires qui doivent en avoir pris connaissance.

Un suivi individuel est effectué pour chaque personne.

La formation comporte de la pratique et de la théorie.

2.1 Inscription :

Pour les entreprises : les conditions déterminées à la signature de la convention de formation s'appliquent

Pour les particuliers :

Après le délai de réflexion des 10 jours, l'acompte sera encaissé et les cours manqués par le stagiaire ne sont ni remboursables, ni cessibles à un tiers. En revanche, ils sont rattrapables sur les sessions suivantes selon les places disponibles.

2.2 Règlements – Encaissements

Le règlement devra être libellés à l'ordre de **BrainCom** et devront être remis en totalité dans les 90 jours suivant la formation

Se reporter aux conditions générales de vente

Art.3 - Confidentialité :

A l'issue et pendant le stage, tout échange d'informations doit rester strictement confidentiel.

Art.4 - Discipline

Le stagiaire s'engage à être ponctuel par respect des autres personnes. Le stagiaire est tenu de respecter les lieux où sont donnés les cours.

4.1 - Tenue vestimentaire

Il est recommandé, pour le stage de s'équiper d'une tenue souple et décontractée.

Art.5 - Droit à l'image :

Pour pouvoir se produire lors de démonstrations : séminaires, soirée...organisés par BrainCom, le stagiaire accepte d'apparaître sur des photographies et vidéos. Il accepte également que son image soit utilisée sur les différents supports présentant BrainCom Formation, site Internet, documentation. Son acceptation ou son refus doit figurer sur le présent document, au moment de l'inscription. Lorsque des photos ou des vidéos sont prises pendant les cours et ou les stages, le stagiaire ne souhaitant pas figurer sur ces supports, devra le signaler.

Art.6 - Votre correspondant

Pendant toute la durée du stage, pour tous problèmes ou conseils de toute nature votre correspondant sera votre instructeur ou l'organisateur du stage à l'adresse indiquée ci-dessous :

POURTIER Jean Michel
Responsable des programmes et de la pédagogie.
38 avenue de Garlande 92220 Bagneux
01 41 41 52 30
braincom@orange.fr

Art.7- Evaluation de la formation

A l'issue de sa formation, le stagiaire remplira la feuille d'évaluation qui lui sera remise.

